

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

14719

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 07253

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MOUINIR RACHID

27/10/1962

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0653259410

Total des frais engagés : 4378,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

15/01/2022

Nom et prénom du malade : MOUINIR FATHI HA Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Hypertension

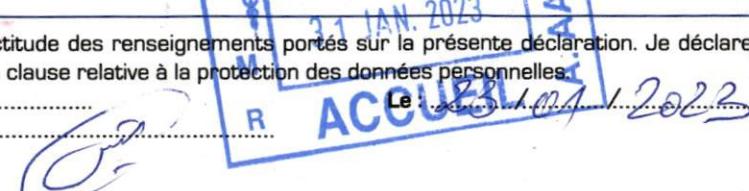
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/12/2022			250 DH	Dr. TAHAR OPHALMOREGISTRE PANORAMIQUE 203, Bd. Panoramique Rés. Panoramique S. Casa - Tel: 05.22.21.15

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACHINES <i>Dr En Pharmacie</i> <i>Hay Moulay Abdellah Rue 75 n° 40</i> <i>CSABA - Tel 0522 50 24 80</i>	15/12/2022	28,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Dr. VOTR Angle 80 El. Kodak 04/22/52	21/8/52	8 Monture 9 Vener				410c DH

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa
spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Ophtalmologiste

Chirurgie de la cataracte - Glaucome
Strabisme - Laser - Angiographie
Lentilles de contact



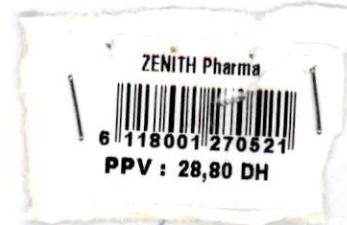
الدكتورة الطنطوي العراقي أسماء

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
جراحة الجلاة - الزراق (طنسون)
الحول - الليزر - تخطيط أو عية الشبكية
العدسات اللاصقة

Casablanca, le :

15.12.2022

Naouir Fatiha.



28,80

Naouir Fatiha



PHARMACIE INES
صيدلية انس

BENCHIKHI B.
Dr En Pharmacie
Hay Moulay Abdellah Rue 75 n° 40
CASA - Tél 0522 50 24 80

Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa
Ophtalmologiste
Bd. Panoramique II, 1^{er} étage, N° 18 - Casablanca
Tél/Fax : 05 22 21 17 00 - e-mail : ophta.panoramique@gmail.com

الرقم 203، تقاطع شارع المنظر العام وشارع 2 مارس إقامة المنظر العام 2 الطابق الأول شقة رقم 18 - الدار البيضاء
203, Bd. Panoramique (angle av. 2 Mars) Résidence Panoramique II, 1^{er} étage, N° 18 - Casablanca
Tél/Fax : 05 22 21 17 00 - e-mail : ophta.panoramique@gmail.com

NOTR'OPTIC S.A.R.L

opticienne optométriste

Facture**N° 000721**

Angle Bd. 2 Mars et Bd El Kods
 Imm - Mag n°5 - Aïn Chok
 Casablanca - Tél. : 022 52 59 88

N° Identification : 02202896

Patente : 34062115

R.C. : 127047

T.C.F 000037335000076

Nom et Prénom : MOUINIR FATIHADate : 21/12/2022

Vision de Loin	Vision de Près
OD : Sph <u>+1.25</u> Cyl _____	OD : Sph <u>+1.00</u> Cyl _____
OG : Sph <u>+1.25</u> Cyl _____	OG : Sph <u>+1.00</u> Cyl _____

Double Foyer

OD : Sph _____ Cyl : _____ ADD : _____

OG : Sph _____ Cyl : _____ ADD : _____

Quantité	Désignation	Prix
	Monture : optique (VU)	1000 DH
	Monture optique (Up)	1000 DH
	Verre : organiques anti-reflets (V) 900 DH	
	Verre organiques anti-reflet anti-cr. (Up)	1800 DH

Montant en lettres : Quatre mille
cents cinquante

Total 4100 DH

NOTR'OPTIC
 Cachet & Signature :
 Angle Bd. 2 Mars et Bd.
 El Kods - Mag n°5
 Imm. Al Majd - Aïn Chok - CASA
 Tél. : 022 52 59 88

Dr. TANTAOUI EL ARAKI Asmaa

Ophtalmologue

Chirurgie de la cataracte - Glaucome
Strabisme - Laser - Angiographie
Lentilles de contact



الدكتورة الطنطوى العراقي أسماء

الخصائص في أمراض وجراحة العيون
جراحة الجلاة - الزراق (طنسيون)
الحول - الليز - تحظيط أو عية الشبكية
الدراسات الlassقة

Casablanca, le :-

15 R. 222

Monia FATIHA.
N° 5
Clock - CASA
22/25988
N° 5
2 Majlis
Angie Bd -
Ej Kods -
mm. Al Majlis
Tél: 00 22 25988
NOTR, OP
IC
Monia FATIHA.

Mr. Bell

$$ax + d, 2s$$

as
all + 1,2 sight + mostly
new in M pW

WS Graph + 2,75

an ^{old} ~~new~~ book ^{the} ~~an~~

Dr. TANIA DELARAT Asmaa
Optalmologista
Rd. Panoramique Rés. Panoramique II
ca. Tel: 05.22.21.11.00

الرقم 203، تقاطع شارع ~~المنظر~~ العام وشارع 2 مارس إقامة المنظر العام 2 الطابق الأول شقة رقم 18 - الدار البيضاء
203, Bd. Panoramique (angle av. 2 Mars) Résidence Panoramique II, 1^{er} étage, N° 18 - Casablanca
Tél/Fax : 05 22 21 17 00 - e-mail : ophta.panoramique@gmail.com